

Quimper, le 08 SEP. 2023

Madame, Monsieur,

La Cornouaille est particulièrement touchée par l'impact du PAI, avec la sortie de flotte de 25 navires hauturiers qui représentent une baisse des volumes d'environ 5 000 tonnes par an, soit 20 M€ en valeur sous les criées, en particulier celles des ports bigoudens.

L'exploitation des ports de Cornouaille, dont la gestion a été déléguée par le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille (SMPPC) à la CCIMBO, a été fragilisée par la crise de la Covid, la hausse du prix de l'électricité, les surcoûts des matériels et désormais, l'impact du PAI.

Malgré ces difficultés, le SMPPC, et à travers lui le Conseil Départemental et ses autres membres, a réaffirmé son soutien très fort à la filière pêche.

Un programme d'investissements importants a ainsi été engagé par la CCIMBO et le SMPPC pour contribuer au renforcement de la compétitivité des places portuaires. Par ailleurs, les collectivités membres du SMPPC ont voté, le 13 juillet dernier, un soutien financier exceptionnel de 3,5 M€ à la CCIMBO pour permettre la poursuite de l'activité en dépit des déficits constatés.

Cependant, face à la perte d'activité subie, une adaptation du service est nécessaire pour préserver la performance des ports de pêche de Cornouaille et en premier lieu les entreprises, les emplois et savoir-faire qui lui sont liés.

Lors du premier semestre 2023 nous avons, en lien avec le Préfet du Finistère, analysé les effets du PAI et des temps d'échanges ont été organisés dans les ports concernés. Au second semestre, nous travaillons sur les différentes options de restructuration possibles. Les décisions interviendront début 2024 et seront mises en œuvre au premier semestre 2024.

Pour adapter le niveau de service de chaque port, nous serons à l'écoute des besoins des professionnels, mais aussi attentifs aux engagements qu'ils prendront de contribuer au maintien, voire au développement des ports.

Afin de permettre à chacun d'exprimer ses attentes et de faire part de ses projets comme de ses propositions, nous avons demandé à la société Meresco, bureau d'études spécialisé dans la filière pêche et produits de la mer, de nous accompagner. Des entretiens individuels sont ainsi prévus auprès d'une soixantaine de professionnels et un questionnaire sera transmis à l'ensemble des usagers des sept ports de pêche.

Votre entreprise a été identifiée pour participer aux entretiens qui se dérouleront de la mi-septembre à la mi-octobre. Un des consultants de Meresco prendra contact avec vous prochainement pour vous proposer un rendez-vous. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil et comptons sur votre contribution.

Pendant cette période, l'activité sous créée se poursuivra sans évolution et les déficits accumulés ne pèseront pas sur les professionnels dont les taxes ne seront pas augmentées.

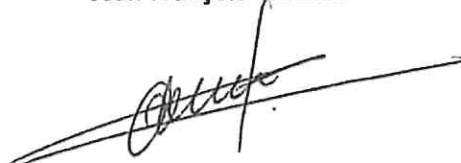
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Maël DE CALAN



**Président du Conseil départemental du Finistère
Président du Syndicat mixte des ports de pêche-
plaisance de Cornouaille**

Jean-François GARREC



Président de la CCIMBO – Quimper